

Le Département présent à tous les âges de la vie

Avec 600 agents et un budget de 245 millions d'euros dédiés aux solidarités, le Conseil départemental redouble d'efforts dans le développement social local afin d'accompagner les Lot-et-Garonnais de la naissance au grand âge.



AUTONOMIE

La prestation de compensation du handicap



SÉNIORS

3 800 participants aux ateliers de prévention



INSERTION PROFESSIONNELLE

Lever les freins du retour à l'emploi



Au cœur de la protection maternelle et infantile



Le Département compte huit centres médico-sociaux (CMS). Dans chacun d'eux, une équipe de professionnels de la Protection maternelle et infantile (PMI) accueille les familles, de la grossesse jusqu'aux premières années de l'enfant. Immersion.

Mardi 9 heures, au Centre médico-social Tapie, à Agen. Derrière son bureau, l'agent d'accueil gère les demandes des usagers qui viennent sur place tout en assurant l'accueil téléphonique. Le médecin référent est à l'école maternelle Edouard Herriot d'Agen pour effectuer, auprès des 3-4 ans, les bilans de santé obligatoires qui permettent de repérer précocement d'éventuelles difficultés. L'après-midi, ce sera l'heure des consultations de suivi du nourrisson, assurées sur rendez-vous avec l'aide d'une infirmière puéricultrice qui, le

lendemain, partira effectuer des visites au domicile de jeunes parents.

Jeudi, c'est un atelier « Portage et bien-être du nourrisson » qui sera proposé à Nérac, tandis que d'autres ateliers collectifs de soutien à la parentalité et d'éveil de l'enfant seront organisés au même moment dans les différents lieux d'accueil du territoire.

Pas de place pour la routine
Les missions ne s'arrêtent pas là. Le médecin référent de chaque CMS contrôle régulièrement les conditions d'accueil des crèches et haltes-garderies tandis que les infirmières puéricultrices assurent également l'évaluation et le suivi des agréments d'assistantes maternelles.

Sur l'ensemble du territoire
« De Fumel à Nérac, en passant par Tonneins et Marmande, l'objectif est le même : offrir un véritable service public de qualité et de proximité à destination des familles », explique Christine Gonzato-Roques (cf. photo, au centre), vice-présidente du Conseil



À mi-chemin de son déploiement, le schéma départemental 2016-2020, copiloté par la Préfecture, le Conseil départemental, la CAF et la MSA, renforce les services en direction des familles lot-et-garonnaises.

départemental en charge de l'enfance et de la famille. « Les actions de prévention menées par la PMI sont essentielles. Pour preuve, l'année dernière, les bilans de santé en école maternelle ont permis de détecter un trouble visuel chez 318 enfants et un trouble auditif chez 118 enfants ». Chaque jour, le Conseil départemental répond présent

avec près de 40 agents sur le terrain (médecins, infirmières puéricultrices, sages-femmes...) et, en plus des 8 lieux d'accueil en CMS, 18 centres de consultation délocalisés sur le territoire.

Un moyen d'agir au plus près des familles pour proposer un service gratuit indispensable aux premières étapes de la vie.

LES CENTRES MÉDICO-SOCIAUX DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le Centre médico-social (CMS) est un service public de proximité, ouvert à tous, qui assure la mise en œuvre d'actions sociales et d'insertion, de protection maternelle infantile, d'aide sociale à l'enfance et de soutien aux personnes âgées et handicapées. Dans chacun d'eux, une équipe pluridisciplinaire est à votre service : assistantes sociales, conseillers en économie sociale familiale, médecins PMI, sages-femmes, infirmières puéricultrices et infirmières.

CMS Agen Louis-Vivent

26, rue Louis-Vivent
47000 Agen
Tél. : 05 53 69 40 41

CMS Agen Montanou

Rue Blaise-de-Monluc
47000 Agen
Tél. : 05 53 77 09 20

CMS Agen Tapie

285, rue Louis-Lavelle
47000 Agen
Tél. : 05 53 98 62 30

CMS Fumel

2, place Voltaire
47500 Fumel
Tél. : 05 53 71 20 61

CMS Marmande

4, square de Verdun
47200 Marmande
Tél. : 05 53 64 65 45

CMS Nérac

78, allées d'Albret
47600 Nérac
Tél. : 05 53 97 44 00

CMS Tonneins

6, avenue du Dr-Vautrain
47400 Tonneins
Tél. : 05 53 84 17 50

CMS Villeneuve-sur-Lot

1, place d'Aquitaine
47300 Villeneuve-sur-Lot
Tél. : 05 53 36 23 23

+ 18 autres centres de consultation / Informations sur www.lotetgaronne.fr



« Rester le plus autonome possible chez moi »

Vivre avec un handicap impose de disposer d'un environnement aménagé. Grâce à la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) et des aides ciblées, le Conseil départemental a notamment pu accompagner Patrick, 58 ans, dans l'adaptation de son logement et de son véhicule.

En 2016, Patrick est contraint de se déplacer en fauteuil roulant. Une étape difficile, car le quotidien est forcément chamboulé, autant à l'extérieur qu'au domicile. De l'élargissement des portes à l'aménagement de la salle de bains, tout doit être, en

Afin de faire face à des dépenses importantes, il a fait appel à la MDPH, chargée de l'accompagnement des personnes handicapées à l'échelle du département.

Après la visite d'une ergothérapeute, en charge de dresser un cahier des charges, Patrick a pu contacter différents professionnels et établir des devis. Ces derniers concernent alors essentiellement l'automatisation du portail, de la porte du garage et la réalisation d'une douche à l'italienne dans la salle de bains.

Patrick constitue alors un dossier de subvention au titre de la Prestation de compensation du handicap (PCH). Cette aide financière, versée par le Département, est destinée à compenser les besoins liés à la perte d'autonomie des personnes en situation de handicap. Après

1 200

LOT-ET-GARONNE
BÉNÉFICIAIRE DE
LA PRESTATION DE
COMPENSATION DU
HANDICAP

examen, la MDPH accepte d'intervenir à hauteur de 5 600 €, une participation qui vient s'ajouter à l'aide de 16 500 € obtenue pour l'achat du fauteuil électrique et l'adaptation de son véhicule.

Contact

MDPH de Lot-et-Garonne
Hôtel du Département
BP 10019
1633, avenue
du Général-Leclerc
47916 Agen Cedex 9
Accueil : 05 53 69 20 50
mdph47@lotetgaronne.fr

« Il a fallu tout adapter pour rester actif dans mon quotidien »

effet, repensé pour faciliter au maximum la vie chez soi. « Il a fallu tout adapter, précise Patrick, pour rester le plus autonome possible à la maison et actif dans mon quotidien. »

Pour Marc, une douche adaptée c'est pas du luxe !

Pour nous, la solidarité c'est essentiel. Grâce aux aménagements financés par le Conseil départemental avec la prestation de compensation du handicap, Marc peut tout simplement utiliser sa salle de bain.

Renseignez-vous sur nos missions de solidarité sur www.lotetgaronne.fr ou dans le centre médico-social le plus proche de chez vous

LOT-ET-GARONNE
Le Département Carre au Sud-Ouest

Chaque année, le Conseil départemental mobilise 1 million d'euros au titre de la Prestation de compensation du handicap. Ce dispositif concerne l'aménagement du logement ou du véhicule, des aides techniques (fauteuils roulants, équipement adapté) et des aides à la personne (alimentation, déplacements...).

Des ateliers pour bien vieillir

Vieillir chez soi ? C'est le souhait de plus de huit personnes sur dix, selon un sondage CSA de 2016. De nombreux ateliers, organisés sur tout le département, permettent d'apprendre les attitudes préventives simples qui suffisent parfois à prolonger le maintien à domicile jusqu'à un âge avancé.

À 65 ans, Simone sait désormais comment naviguer sur internet. « J'ai aussi appris à échanger des mails avec mes petits-enfants », explique cette ancienne responsable commerciale. Comme la plupart des participants aux ateliers informatiques organisés par l'Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles en Lot-et-Garonne (Una 47), Simone se considère de la génération « papier ».

« J'ai appris à échanger des mails avec mes petits-enfants »

Ce jeudi matin, à Estillac, les stagiaires suivent les conseils

d'Inès, la formatrice. Âgés de 55 ans et plus, tous les participants ont choisi de suivre pendant trois mois ce programme, à raison d'une séance de 2 heures par semaine. Et tous en sont convaincus : la fracture numérique aggrave encore l'isolement consécutif à l'avancement en âge. « Maintenir le contact, s'informer ou encore effectuer des déclarations en ligne sont autant de leviers qui concourent à rompre le sentiment de solitude », explique Edwin Berlucci, directeur de l'Una 47.

La demande est croissante : depuis 2017, plus de 700 participants ont pu s'initier à l'échange d'e-mails, au partage de photos et au traitement de textes. Et profiter ainsi, au-delà de la formation, d'une dynamique de groupe tout aussi indispensables.

Faire bouger les seniors
À l'ADMR du Jardin d'Alois et à l'association Siel Bleu, les équipes travaillent chacune à favoriser, aussi longtemps que possible, le maintien à domicile. « L'enjeu consiste à agir de manière précoce sur les

facteurs de risques entraînant une perte d'autonomie », détaille Laëtitia Ragaru, infirmière coordinatrice à l'ADMR. Différents ateliers sont ainsi organisés sur tout le territoire, dont certains dédiés au maintien de l'équilibre. Les seniors y apprennent les gestes et postures pour éviter la chute et diminuer la peur de tomber.

Chaque année, les services médicaux recensent en effet près de 3 millions de chutes

à domicile chez les plus de 65 ans. À travers une dizaine de séances d'1h30, cet exercice physique permet bien souvent d'éviter ces accidents qui mènent vers la perte d'autonomie.

Informations

Una 47 : 05 53 47 47 15
ADMR Jardin d'Alois : 05 53 67 11 30
Siel Bleu : 07 62 77 12 75

LA CONFÉRENCE DES FINANCEURS* EN CHIFFRES

Plus de 900 000 € mobilisés pour soutenir des actions individuelles et collectives

217 300 € versés aux résidences autonomie pour leurs actions de prévention

3 800 personnes âgées bénéficiaires depuis 2016

40 projets accompagnés en 2018



PLUS DE 40 PROJETS SOUTENUS PAR LA CONFÉRENCE DES FINANCEURS*



Copilotée par le Conseil départemental (Sophie Borderie, vice-présidente, au centre) et l'Agence régionale de santé (Eric Morival, directeur départemental), la Conférence des Financeurs établit chaque année un programme coordonné en direction des plus de 60 ans.

Prévenir la dépendance est un enjeu de société majeur que le Département et ses partenaires prennent à bras-le-corps. En 2018, plus de 900 000 € sont ainsi mobilisés pour le développement de projets (une quarantaine retenue à l'heure actuelle) afin de favoriser le rôle social des seniors et les rendre acteurs de leur santé.

« Dans son étude de mai 2018, l'Observatoire national du domicile classe le Lot-et-Garonne à la 13^e place des départements où il fait bon vieillir », précise Sophie Borderie, vice-présidente du Conseil départemental en charge du développement social. « Un excellent résultat qui récompense les efforts menés pour améliorer les conditions d'accueil en établissements et favoriser, par des actions de prévention, le maintien à domicile. »

* Coprésidée par le Conseil départemental et l'Agence régionale de santé, la Conférence des financeurs réunit les caisses de retraite (CARSAT, MSA, RSI, AGIRC-ARRCO), la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Mutualité Française et l'Agence nationale de l'habitat.

« Bougeons-nous ! 47 » lève les freins à la mobilité

L'auto-école sociale marmandaise « Bougeons-nous ! 47 » permet à un public en voie d'insertion professionnelle de passer le permis de conduire, à moindre coût et grâce à une pédagogie qui prend le temps de s'adapter à chaque élève.

Laurianne, 28 ans, a le sourire. Elle vient tout juste d'obtenir, le matin même, son permis de conduire. « Je n'avais pas les moyens de financer une auto-école classique », explique cette mère de quatre enfants. « Je suis actuellement une formation d'aide-soignante. Avec le permis, je vais pouvoir sans difficulté me déplacer pour mes stages. »

Un sésame convoité aujourd'hui par Séverine, l'une des candidates. « Avec le permis de conduire, je pourrai évoluer professionnellement et me déplacer avec mes trois enfants », envisage cette adepte du vélo.

Pas d'emploi sans permis, pas de permis sans emploi...

Avoir le permis de conduire est souvent la clé pour obtenir un emploi. Mais le coût et la complexité de l'examen peuvent s'avérer réhibitoires. Afin de répondre aux besoins d'un public dépourvu de solution de déplacement, l'association « Bougeons-nous ! 47 » a fait le choix de la solidarité. Créée en 2009 à Marmande et autonome depuis 2017, cette auto-école d'un genre nouveau propose une pédagogie adaptée tant pour la formation théorique du code de la route que pour l'apprentissage pratique de la conduite.

« Le permis est un passeport vers la mobilité, essentielle dans



L'association a déjà accompagné 17 candidats qui ont obtenu le permis ou s'apprentent à présenter les examens.

la vie professionnelle et familiale, surtout en milieu rural ou semi-rural », explique Fatima Figueas, responsable de l'association. Des critères d'admission et un projet d'insertion sont, par ailleurs, requis pour accéder au dispositif.

« Le permis est un passeport vers la mobilité, essentielle dans la vie professionnelle »

Un accompagnement au-delà de la conduite

De nombreux acteurs locaux et institutionnels ont répondu présents : la voiture est fournie par le concessionnaire automobile David Pujol et le local est mis à disposition par le bailleur social Habitayls. La Région Nouvelle-Aquitaine fournit une aide pour l'acquisition du matériel et le Département de Lot-et-Garonne alloue une subvention annuelle de 12 000 €. Pôle Emploi soutient

également l'association. Ces efforts conjugués permettent de ramener le coût à la charge des candidats à 350 €. Et les résultats prouvent le bien-fondé de l'approche personnalisée, qui conjugue à la fois des supports pédagogiques adaptés et des temps d'échanges avec les formateurs. « Nous avons obligatoirement le même niveau d'exigence que dans une auto-école classique mais nous adaptions l'enseignement de la conduite et l'apprentissage des règles de sécurité à l'ensemble des candidats », explique Iris Pujol, la monitrice diplômée, accompagnée d'Eric Figueas, bénévole. Cet accompagnement va bien au-delà de la simple maîtrise du volant, puisqu'il intègre des ateliers d'image de soi et de remise en confiance qui permettront aux candidats, une fois le permis de conduire obtenu, de partir sur la route de l'emploi.

Pour connaître votre éligibilité au dispositif, prendre contact auprès de votre référent (Pôle Emploi, Mission locale Moyenne Garonne, CMS ou CCAS de Marmande).

Informations :
Bougeons-nous ! 47
06 85 39 68 40

À SAVOIR

Soutenues par le Département, les associations APREVA (aide à la réparation et prêt de véhicules pour se rendre à un entretien d'embauche) et Le Creuset (mobylettes et scooters à la location) proposent des solutions d'aide à la mobilité.

Contacts

APREVA 47 : 05 53 83 20 08
Le Creuset : 05 53 47 50 65

INITIATIVE

Job47.fr rapproche de l'emploi

Favoriser le retour à l'emploi des allocataires du Revenu de solidarité active (RSA) : tel est l'objectif de la démarche initiée par le Conseil départemental avec la création de la plateforme www.job47.fr, une solution numérique, innovante et collaborative. Facilité d'utilisation et géolocalisation sont les points forts de ce nouvel outil, qui intervient en complémentarité de ceux déjà existants.

Le site Job47.fr permet ainsi de croiser les offres d'emploi publiées par les entreprises locales avec des profils pertinents de candidats allocataires du RSA. Dès la page d'accueil, l'utilisateur choisit son profil et, en quelques clics seulement, effectue toutes les démarches nécessaires pour déposer une offre ou y répondre.



Contact

Hotline Job47 :
05 53 69 44 00
job47@lotetgaronne.fr

Pour Anne, le permis de conduire c'est pas du luxe !

Pour nous, la solidarité c'est essentiel.

Grâce aux aides à la mobilité du Conseil départemental pour favoriser l'insertion professionnelle, Anne a pu financer son permis de conduire.



Renseignez-vous sur nos missions de solidarité sur www.lotetgaronne.fr ou dans le centre médico-social le plus proche de chez vous

LOT-ET-GARONNE
Le Département Cœur du Sud-Ouest

3 QUESTIONS À...



Pierre Costes
Conseiller départemental délégué à l'habitat et à l'insertion

1 Le Conseil départemental a créé la Commission "Pour une juste attribution des aides sociales individuelles et leur contrôle". En quoi consiste-t-elle ?

Ce groupe de travail est chargé de vérifier et d'adapter l'instruction et l'attribution des prestations individuelles versées par le Département. On parle bien ici de toutes les aides sociales, notamment l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, la Prestation de Compensation du Handicap et le Revenu de Solidarité Active. Il s'agit de s'assurer que ces aides sont versées aux bénéficiaires potentiels dans le respect du "juste droit". C'est une exigence d'équité pour le citoyen et un gage de crédibilité vis-à-vis de nos partenaires, notamment l'État.

« Il faut des dispositifs efficaces, transparents et automatiques »

2 Votre mission fonctionne donc sur deux jambes, le contrôle et l'accès aux aides ?

Absolument. Il s'agit de travailler sur ces deux dimensions en même temps. D'une part pour s'assurer qu'il n'y ait pas d'indus. Et d'autre part pour faciliter l'accès aux aides de celles et ceux qui y ont droit. Bien souvent, le parcours administratif décourage. Sur l'ensemble des aides départementales qui relèvent de la solidarité nationale (APA, PCH, RSA...) et la part importante des aides à l'hébergement au titre de la protection de l'enfance et de l'autonomie (personnes âgées / personnes handicapées), il faut que les dispositifs soient efficaces, transparents et automatiques.

3 Quels sont les axes de travail identifiés afin de favoriser l'accès aux droits sociaux ?

Un important travail de prévention est mené auprès des usagers pour mieux les informer sur les aides existantes et leurs conditions d'attribution. L'existence même de cette commission joue d'ailleurs un rôle dissuasif pour les tentatives marginales de contournement du système. Grâce à un travail renforcé avec Pôle Emploi, la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole, nous intensifions les contrôles pour à la fois détecter les indus et repérer les droits qui doivent être ouverts.